

Monsieur le Maire,

Le président des Architectes du Patrimoine, représentant pour la Gironde de l'association Sites & Monuments et membre du *Collectif de sauvegarde de la maison mauresque de Pessac-Saige et de son parc-jardin*, vous a demandé, le 31 mai dernier, d'étudier avec le promoteur Nexity toute alternative au projet immobilier actuel, qui condamnerait la maison mauresque et l'essentiel de son parc-jardin. Un échange de terrain à bâtir y était notamment suggéré...

N'obtenant pas de réponse, le Collectif de sauvegarde de la maison mauresque a pris l'initiative de solliciter directement le promoteur et a été reçu, le 23 juin 2017, par une délégation de Nexity, menée par sa Directrice opérationnelle pour l'Aquitaine. Les échanges ont duré plus d'une heure et, après étude de plusieurs propositions, le principe d'un échange de parcelles a été accepté, sous réserve de validation par toutes les parties concernées.

Nexity s'est ainsi montré ouvert à la concertation. Les élus doivent à présent se prononcer ! La maison mauresque et son parc-jardin, exemple original d'une architecture de villégiature régionale et orientaliste, a déjà été adoptée par un quartier aspirant, comme tous ceux de Bordeaux Métropole, aux beautés de l'art et de la nature.

Certain que saurez entendre cet appel, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus dévouée.

Pour le Collectif, Alexandre Gady, président de Sites & Monuments

Copies à :

Alain Juppé, Président de Bordeaux Métropole

Nina Schoenmüller, Directrice opérationnelle Nexity Aquitaine